

Société à mission : « Un travail complexe mais très motivant »



Carole Hernandez-Zakine, directrice des affaires publiques de sa filiale agricole Bioline by InVivo. Photo : InVivo

InVivo est la première union française de coopératives. Elle prend très au sérieux les notions de raison d'être et de mission qui ont été intégrées dans le projet de loi pour la croissance et la transformation des entreprises, dit « Pacte ». Trois questions à Carole Hernandez-Zakine, directrice des affaires publiques de sa filiale agricole Bioline by InVivo.

Quel est votre regard sur la notion de « société à mission », introduit par des députés de la majorité dans le projet de loi ?

Le lien quelque peu distendu de nos concitoyens à l'égard des grandes entreprises nécessite qu'une prise de conscience apparaisse pour leur donner la légitimité et la reconnaissance qu'elles méritent. La loi doit permettre aux entreprises qui le souhaitent de se projeter sur le long terme, en dépassant ainsi le court terme et la financiarisation exclusive de ses activités. Grâce au dispositif de la future loi Pacte, InVivo va s'inscrire dans une dynamique d'intelligence alimentaire au service de ses parties prenantes mais également au service des consommateurs-citoyens.

En tant que coopérative leader, quel rôle moteur In Vivo peut jouer ?

En tant qu'union de coopératives agricoles, nous sommes la propriété des coopératives et ainsi des agriculteurs coopérateurs. Nous recevons pour mission de valoriser et de commercialiser la production de nos adhérents. Pour ce faire, nous devons leur proposer les outils et les services nécessaires et suffisants. La coopérative agricole est aussi au service de ses adhérents et est chargée de défendre leurs intérêts collectifs. Ce statut nous prédestine à ce choix très impliquant pour le devenir de nos activités.

Avez-vous déjà travaillé à votre raison d'être et à votre mission ?

C'est en cours de précision ! Ce travail de longue haleine est complexe mais aussi très motivant. Il nous oblige à nous interroger sur la façon dont l'entreprise souhaite se projeter dans l'avenir. Ce qui nous intéresse, c'est d'affirmer notre place au sein de la société en nous mettant au service de l'agriculture et du bien commun alimentaire. C'est aussi une façon d'affirmer très clairement que nous sommes une société qui, tout en portant un intérêt collectif, s'inscrit dans la promotion de l'intérêt général alimentaire.

Pour le réaliser, nous menons des groupes de travail et de réflexion. L'idée, c'est de lancer une dynamique interne pour accompagner le mouvement législatif et embarquer ainsi nos actionnaires, les coopératives, notre conseil d'administration et l'ensemble de nos parties prenantes dans un projet à long terme.